

EL HADJ OMAR TOP

Avec Pierre Lumbroso
et Christian Séranot

Condamné à vivre

Le cri du cœur d'un détenu
qui préférerait la mort à la prison

Flammarion

Extrait de la publication

EL HADJ OMAR TOP

Avec Pierre Lumbroso
et Christian Séranot

Condamné à vivre

En France, au pays dit des droits de l'homme, des hommes et des femmes qui purgent leurs peines vivent chaque jour une inexorable agonie dans les cellules des quartiers d'isolement des établissements pénitentiaires où ils sont maintenus, victimes de la solitude, de conditions inhumaines et de la dictature du silence.

C'est ce calvaire quotidien qu'El Hadj Omar Top, l'un des deux évadés du centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure – multirécidiviste de l'évasion – raconte dans ce livre. Sans renier ses responsabilités envers la société, il dénonce, avec ses deux coauteurs, l'enfer qu'il vit derrière les barreaux et propose des solutions à ce déni de démocratie patent.

PIERRE LUMBROSO, ancien élève de l'Institut de criminologie, est avocat pénaliste au barreau de Paris, auteur de *Enquête de justice* (éditions Gammaprim, 1998), de *Libre d'être putain* (L'Harmattan, 2008), il est coauteur de *La Légitimité des juges d'instruction* (éditions du Rocher, 2001) et de *La Prison, une machine à tuer* (éditions du Rocher, 2002), avec CHRISTIAN SÉRANOT, journaliste, éditeur et scénariste.

Flammarion

Condamné à vivre

Des mêmes auteurs

Mémoires d'avenir – Cinquante ans d'amitié franco-finlandaise, 1947-1997, Collectif, coordination Christian Séranot, Stock, 1997.

Enquête de justice, de Pierre Lumbroso, éditions Gammarprim, 1998.

La Légitimité des juges d'instruction, de Pierre Lumbroso et Christian Séranot, éditions du Rocher, 2001.

La Prison, une machine à tuer ?, de Pierre Lumbroso, François Sammut et Christian Séranot, éditions du Rocher, 2002.

Libre d'être putain, de Pierre Lumbroso, L'Harmattan, 2008.

El Hadj Omar Top
Avec Pierre Lumbroso et Christian Séranot

Condamné à vivre

*Le cri du cœur d'un détenu
qui préférerait la mort à la prison*

Flammarion

Ouvrage publié sous la direction de Laurent Chollet

© Flammarion, 2012.
ISBN: 978-2-0812-9239-0

Préface

Dans notre pays dit des droits de l'homme, au nom de la justice rendue en notre nom, des hommes et des femmes purgeant leurs peines conformément aux jugements rendus par nos tribunaux vivent chaque jour, au secret, une inexorable agonie, dans ce que l'on pourrait appeler « les cachots de la République ». À savoir les cellules des quartiers d'isolement (QI) de nos établissements pénitentiaires, dans lesquelles certains détenus se voient affectés et maintenus, dans d'inhumaines conditions, sans plus de commerce avec autrui, victimes de la dictature du silence et de la solitude, durant toute leur captivité. Un pouvoir de vie ou de mort, laissé à la discrétion de chaque directeur d'établissement, en toute impunité.

C'est ce déni de démocratie patent qu'El Hadj Omar Top, l'un des deux évadés du centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure¹ – multirécidiviste de l'évasion –, entend, sans rien renier de ses responsabilités envers la société, dénoncer dans ce livre en écrivant sans fard le roman vrai de son histoire.

1. Avec Christophe Khider, le 16 février 2009.

Condamné à vivre

Actuellement détenu à la maison centrale de Saint-Maur, El Hadj Omar Top, nous confiait¹ : « C'est pour échapper à la condition de bête fauve à laquelle je me trouve réduit depuis si longtemps par le système carcéral que je me lance dans une telle entreprise. Sinon à quoi bon vivre ? Je ne tiendrai bientôt plus à ce régime-là et je ne veux pas mourir sans avoir hurlé haut et fort que la peine de mort existe toujours dans ce pays et qu'elle ne passe pas par les tribunaux ! »

Des QHS² aux QI³...

Les QHS, de triste mémoire, n'existent plus, Dieu merci ! dans nos prisons. Ils ont été supprimés par François Mitterrand en 1981. Mais ils sont, depuis, remplacés par les QI dont seule l'appellation pourrait éventuellement donner bonne conscience à leurs initiateurs. Car, à l'usage et le temps passant, ces QI ne se révèlent être que des lieux de barbarie, mouiroirs indignes d'une démocratie d'où des détenus comme El Hadj Omar Top, déterminés pourtant à payer leur dette à la société, préfèrent s'évader par tous les moyens, quitte à trouver la mort plutôt que de continuer à y purger une peine d'enterré vivant une minute de plus...

Heureusement, les maisons d'arrêt comptent en général peu de cellules d'isolement. Deux, voire trois, pour cinq cents détenus... Fleury en compte dix pour cinq mille détenus...

1. Aux deux coauteurs, avec lui, de cet ouvrage : Pierre Lumbroso, son avocat, pénaliste au barreau de Paris, et Christian Séranot, journaliste, éditeur et scénariste.

2. Quartiers de haute sécurité.

3. Quartiers d'isolement.

Condamné à vivre

Seulement ces cellules d'isolement fonctionnent à plein.

Les cellules de ces QI sont officiellement réservées aux détenus que l'on souhaite protéger pour leur sécurité : les pointeurs¹ par exemple ou les présumés terroristes. Mais aussi à certains détenus considérés comme particulièrement dangereux² pour les populations, à l'extérieur comme à l'intérieur de la maison d'arrêt : le plus souvent de grands criminels ou des ex-évadés comme... El Hadj Omar Top.

Sur le plan hiérarchique, c'est le directeur de la maison d'arrêt qui décide du placement dans les QI. Michel Vaujour³ a connu ces quartiers durant presque toute sa peine... El Hadj Omar Top connaît depuis quelques années un destin semblable...

L'enfer du quotidien carcéral

El Hadj Omar Top est donc placé à l'isolement, seul dans une cellule de moins de neuf mètres carrés où il ne

1. Détenus auteurs de viols sur mineurs notamment, en butte constante à la vindicte de leurs codétenus.

2. Autrement appelés DPS (détenus particulièrement signalés).

3. Braqueur français, né en 1951 à Saint-Quentin-le-Petit, dans les Ardennes, connu pour ses cinq évasions, dont celle de la prison de la Santé, en 1986, à bord d'un hélicoptère piloté par son épouse. Une évasion racontée dans un film, *La Fille de l'air*, avec Béatrice Dalle. Blessé par balle à la tête quelques mois plus tard au cours d'un braquage, il sera repris mourant, tombé dans un coma dont il sortira hémiparétique, et libéré en 2003, après avoir passé vingt-sept ans en prison, dont dix-sept à l'isolement. Mais il aura bénéficié à cette occasion d'une remise de peine exceptionnelle de seize années ! *Ne me libérez pas, je m'en charge !*, un documentaire de Fabienne Godet qui lui est consacré en 2009, sera nommé aux Césars 2010, dans la catégorie Meilleur Film documentaire.

Condamné à vivre

voit personne. Il n'a aucun contact avec les surveillants, sa nourriture lui étant fournie à travers le guichet de la porte de sa cellule. Les surveillants ne parlent d'ailleurs jamais aux détenus des QI.

Lorsque El Hadj Omar Top sort de sa cellule, le centre pénitentiaire se transforme en bunker. Toute la vie administrative de l'établissement semble s'être arrêtée. La prison se ferme sur elle-même, au sens littéral du terme. Le DPS qu'il est se trouve conduit, entravé, là où il doit se rendre, sous bonne escorte, celle de quatre ou cinq surveillants, dans un centre aux couloirs, escaliers et coursives vides, balisés à l'avance. Il n'y rencontre pas âme qui vive ! La compagnie des hommes, hormis celle temporaire et silencieuse des geôliers qui l'entourent, lui est à jamais refusée.

Certes, il peut dans sa cellule écrire, lire (des livres de la bibliothèque) et regarder la télévision. Mais il ne lui est plus donné de parler à quiconque, hormis à son avocat ou à ses visiteuses ou visiteurs de parloir, selon le bon vouloir des autorités de la prison. Quant à son courrier, à l'instar de celui de tous les détenus, il est, lui aussi, passé à la loupe et subit les foudres habituelles de la censure directoriale de sa prison.

Camembert

Chaque jour El Hadj Omar Top a droit, pour s'oxygéner et échapper à une sclérose musculaire précoce et inévitable, à deux promenades d'une demi-heure chacune. Seulement, il ne s'agit pas pour lui d'espérer qu'il y côtoiera d'autres DPS ou même d'autres détenus non consignés dans les quartiers spéciaux, ou qu'il aura l'occasion de pouvoir s'adonner comme ces derniers à une

Condamné à vivre

quelconque activité physique. Non, là aussi, il sera seul et s'oxygénera dans une cour très spéciale.

Les cours des quartiers d'isolement sont en effet baptisées « Cours camembert », comme dans le jeu Trivial Pursuit. Toute personne consignée à l'isolement occupe une partie de ce camembert ; chacune de ces parties étant conçue selon une topographie triangulaire particulière de faible superficie... Souvent, un grillage tressé serré empêche les prisonniers de voir le ciel au-dessus de cette cour. À Fleury, pire encore, un dôme en Plexiglas chapeaute la fameuse « cour camembert ».

Dans la quasi-totalité des prisons françaises, les cellules de ces quartiers d'isolement sont à l'unisson de ces « cours camembert ». Véritables prisons dans la prison, elles ne disposent pas de fenêtres, mais de simples pavés en verre opaque, de type Plexiglas, eux aussi. Un tel traitement transformerait n'importe quel être humain en légume ou en bête féroce.

QI et QD : différences

Il ne faut pas confondre quartier d'isolement et quartier disciplinaire, même si les cellules de ces deux quartiers « réservés » sont situées au même étage dans les prisons françaises. D'ailleurs, le régime du quartier disciplinaire, autrement appelé « mitard », est souvent réputé plus dur.

Mais bien qu'au QD tout leur soit enlevé – ils n'ont plus droit aux livres de la bibliothèque, à la télévision ou au parloir famille –, les détenus le préfèrent au quartier d'isolement...

Pourquoi ? Tout simplement parce que cette assignation au QI, laissée à l'initiative du directeur de l'établissement,

Condamné à vivre

est frappée du sceau de l'arbitraire. Tandis que celle qui vous inflige un « séjour » au QD est vraiment motivée et n'est prononcée qu'à la suite d'un processus, où les droits de la défense du détenu peuvent être « véritablement » défendus.

Pour les faits qui lui sont reprochés, le détenu passe devant un tribunal interne, « le prétoire », présidé par le directeur de la prison. Celui-ci, secondé en général par deux gradés, après avoir entendu la défense, c'est-à-dire le détenu et son avocat lorsque c'est possible, arrête une décision avec ses deux assistants. Une décision pouvant aller de zéro à quarante-cinq jours d'enfermement maximum au mitard. Alors que le même directeur de prison peut vous consigner à perpète à l'isolement. Situation que doit affronter El Hadj Omar Top, champion de l'évasion, depuis plusieurs années, d'établissement en établissement.

Certains détenus demandent à se voir affectés au QD plutôt qu'au QI. Une « grâce » laissée au bon vouloir du directeur de la prison, systématiquement refusée à El Hadj Omar Top, victime lui aussi de l'obsession sécuritaire des divers chefs d'établissement où il est affecté. Lesquels instaurent une discipline et un règlement intérieur dont ils sont les seuls maîtres d'œuvre, ainsi qu'un régime de mise à l'isolement qui bénéficie d'une absence totale de contrôle judiciaire.

Effet pervers

Lorsqu'il reste moins de dix ans de prison à effectuer à un détenu condamné à une longue peine, la coutume veut qu'on le place dans une simple maison d'arrêt.

Condamné à vivre

En revanche, lorsqu'il lui reste plus de dix ans à effectuer, il est souvent emprisonné dans un établissement à la discipline plus rigoureuse, à savoir en centrale.

El Hadj Omar Top fut pourtant longtemps détenu à la maison d'arrêt de Villefranche-sur-Saône, alors qu'il souhaitait justement retourner en centrale. La loi le lui permettait. Mais ses geôliers ne l'entendaient pas ainsi. Il fut donc maintenu en maison d'arrêt, sous prétexte que, s'il était renvoyé en centrale, il serait considéré comme un détenu normal. Ce qu'il n'est toujours pas selon eux, puisqu'il est décrété DPS et qu'ils tenaient à le maintenir à l'isolement *ad aeternam*.

Les peines cumulatives de l'évasion

À travers le récit poignant de l'existence d'El Hadj Omar Top, le lecteur s'apercevra que la détention en prison peut ne rien arranger, voire bien au contraire aggraver la situation du détenu. Dans les différents établissements fréquentés, il en est en effet réduit à tisser des réseaux « mafieux », ne disposant pas de véritables alternatives ni de moyens suffisants pour préparer sa réinsertion dans la société à l'issue de son temps de peine.

L'enfermement s'avère tellement insupportable aux longues peines, qui plus est lorsqu'ils sont confinés dans les quartiers d'isolement, qu'ils n'ont plus pour seul horizon que l'évasion ou le suicide. Se faire la belle devient le fantasme absolu, le seul espoir de ces condamnés à une incarcération qui leur semble perpétuelle. Ils n'hésitent donc pas à multiplier les tentatives de recouvrer la liberté et se retrouvent pris dans l'engrenage du dehors, du dedans et de l'accumulation des peines. Car, selon la loi, toute tentative

Condamné à vivre

d'évasion est sanctionnée par une peine cumulative, qui s'ajoute à celles qui ont motivé l'emprisonnement initial.

De nombreuses études ont montré que cette idéalisation du dehors par les détenus les conduit peu à peu à perdre pied avec la réalité, dont ils ne peuvent plus déchiffrer les codes. Et ce, d'autant plus que leur temps d'emprisonnement est long. Six mois de détention provisoire nécessitent selon ces études, un an de soins, de prise en charge psychologique, pour se remettre du traumatisme causé¹.

La prison au banc des accusés

Grâce au témoignage d'El Hadj Omar Top, dans lequel il entend « communier à l'intime » avec le lecteur en lui racontant du fond de son cachot l'histoire de sa vie « en toute honnêteté, sans rien omettre », ce livre mettra l'accent sur la manière dont la prison peut transformer un jeune homme « récupérable » au départ en une bête sauvage qui ne va plus penser qu'à l'évasion, faute d'alternative...

El Hadj Omar Top est l'illustration vivante de l'échec complet du système carcéral, vicié par son aveugle obsession sécuritaire. Et, dans le pays des droits de l'homme où l'on a décidé qu'on ne tuerait plus au nom du peuple, il incarne, sur le plan philosophique, le naufrage criant de notre pratique de la démocratie.

En France – notre chère patrie! –, un pays où le délit d'opinion n'existe pas, les symboles font sens... Parmi eux, ceux de l'abolition de la peine de mort, des tribunaux

1. Le bruit des clefs, les cris incessants la nuit, les cauchemars, la solitude... n'arrangent rien.

Condamné à vivre

spéciaux, de la torture, de l'accueil des prisonniers politiques. Mais des interstices subsistent, et la barbarie est toujours à l'œuvre. Oui, il y a encore des petits barbares ici et là, du bon côté de la loi...

Pourquoi ne nous sommes-nous pas encore donné les moyens de devenir, à travers notre système judiciaire et carcéral, un véritable pays démocratique ?

Peut-on oser militer sur la non-efficacité de l'incarcération quelle qu'elle soit et être pris au sérieux ?

Ce livre n'est pas une fiction du réel. Il raconte sans fard le quotidien d'El Hadj Omar Top depuis plusieurs années, jusque dans les quelques rares extraits de son Journal qui y sont publiés, notamment en annexes. Un journal qu'il tient au fil des jours, des mois et des années, toujours de manière parcellaire, fragmentaire, au gré de ses chaotiques pérégrinations carcérales.

Et un auteur¹ n'a-t-il pas tous les droits² ?

Sa vérité peut être notre mensonge (à nous-mêmes)...

Le craindre, l'entendre... Y réfléchir ?

Mais chut ! Écoutons El Hadj Omar Top...

Pierre Lombroso / Christian Séranot

1. Ce contrebandier du mensonge, ce faux-monnaieur des causes perdues d'avance...

2. Notamment celui d'écrire la vérité, afin de toucher la prime du doute ?

Portrait d'écrou D'El Hadj Omar Top

« Je suis ce qu'on appelle un mauvais garçon...
The European Gangster ! » : EHOT

DÉTENU DANGEREUX : FICHÉ AU GRAND
BANDITISME – JUGÉ POUR UNE TENTATIVE DE
MEURTRE D'UN OFFICIER DE POLICE –
AUTEUR DE MULTIPLES ÉVASIONS ET DE VOLS
À MAINS ARMÉES. INSCRIT AU RÉPERTOIRE DES
DÉTENUS PARTICULIÈREMENT SURVEILLÉS...

NOM : Top

PRÉNOM : El Hadj Omar

ALIAS : Joe l'Indien

SEXE : Masculin

FILS DE : Ousmane Top

ET DE : Isabelle ROSSI¹

DATE DE NAISSANCE : 12/11/1978

COMMUNE DE NAISSANCE : Paris 20^e

1. L'identité de la mère d'El Hadj Omar Top a été modifiée à sa demande.

Condamné à vivre

PAYS DE NAISSANCE : France
Enfant laissé à la garde de sa mère
TAILLE : 182 cm
YEUX : Marron
CORPULENCE : Moyenne/Athlétique
CHEVEUX : Noirs
NATIONALITÉ : Française
LANGUES PARLÉES : Français/Anglais/Allemand/
Wolof/Italien
SITUATION FAMILIALE : Célibataire
SCOLARITÉ : Diplôme universitaire de technologie/
Licence de mathématiques
PROFESSION EXERCÉE : Sans profession/Gangster
pour dire vrai...
NUMÉRO ÉCROU INITIAL : 01016759005333 H

DERNIERS ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES
D’AFFECTATION :

Maison d’arrêt de Fresnes n° 90533
Maison d’arrêt de Fleury-Mérogis n° 337318
Maison d’arrêt de Bois-d’Arcy/Yvelines n° 68966
Maison d’arrêt de Fresnes n° 921986
Centre pénitentiaire de Lannemezan n° 1915
Maison d’arrêt de Seysses – Toulouse
Maison d’arrêt de Villeneuve-lès-Maguelone – Montpellier
Maison d’arrêt de Fresnes
Centre pénitentiaire de Clairvaux n° 10130
Maison d’arrêt de Fresnes n° 03891
Centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure n° 12500
Maison d’arrêt de Fleury-Mérogis n° 371640
Maison d’arrêt de Villefranche-sur-Saône n° 19830
Etc.

Condamné à vivre

PRINCIPALES INFRACTIONS COMMISES :

Braquages

Vol à main armée : Relaxé

Trafic de stupéfiant : Commission rogatoire internationale

Infraction à la législation sur les jeux

Évasions avec violence : Mandat de dépôt

Incendie criminel : Relaxé

Fraude fiscale : Relaxé pour vice de procédure

Assassinats : Acquitté

Détournement d'aéronef : Acquitté

Séquestration : Acquitté

Tentative d'homicide sur force de l'ordre : 20 ans

Enlèvement : Mandat de dépôt

Destruction de bâtiments publics avec explosion : Mandat de dépôt

Association de malfaiteurs en relation avec une entreprise mafieuse : Commission rogatoire internationale

Corruption d'agent de l'administration pénitentiaire : Relaxé faute de preuves

SIGNE PARTICULIER REVENDIQUÉ :

Auteur de multiples tentatives d'évasion, dont celle de la maison d'arrêt de Moulins-Yseure.

Table

<i>Préface</i>	7
<i>Portrait d'écrou D'El Hadj Omar Top</i>	17
<i>Avant-propos. Xam !</i>	21

I

L'ÉVASION

<i>Chapitre I.</i> Itinéraire d'un enfant presque trop gâté...	43
<i>Chapitre II.</i> Pourquoi cette vie ?.....	51
<i>Chapitre III.</i> Les portes de la liberté	57
<i>Chapitre IV.</i> La der des ders	67
<i>Chapitre V.</i> Une cavale à la con	77
<i>Chapitre VI.</i> La fausse monnaie de l'espoir.....	83
<i>Chapitre VII.</i> Les calendes grecques.....	91
<i>Chapitre VIII.</i> « Chi altrui prende, la sua libertà vende »	101
<i>Chapitre IX.</i> La vie est technique !.....	109
<i>Chapitre X.</i> La prédestination : fantasma ou réalité ?.....	115

Condamné à vivre

II

L'ENFER DE LA DÉTENTION

<i>Chapitre XI.</i> Un détour par les urgences.....	125
<i>Chapitre XII.</i> En mille morceaux.....	131
<i>Chapitre XIII.</i> À l'hôpital de Fresnes.....	137
<i>Chapitre XIV.</i> Retour à Fresnes	
Le grand quartier	145
<i>Chapitre XV.</i> Encore une évasion	155
<i>Chapitre XVI.</i> Le mitard à la française.....	161
<i>Chapitre XVII.</i> Sorti de mitard.....	169
<i>Chapitre XVIII.</i> Une autre prison, une autre culture : Fleury-Mérogis.....	179
<i>Chapitre XIX.</i> Bois-d'Arcy, prison exemplaire ?	187
<i>Chapitre XX.</i> Petit tour par Lannemezan.....	193
<i>Chapitre XXI.</i> La turne de Seysses.....	199
<i>Chapitre XXII.</i> Le couvent de Clairvaux	211
<i>Chapitre XXIII.</i> Clairvaux intime.....	221

III

RÉPARATION ET RÉDEMPTION

<i>Chapitre XXIV.</i> Un mariage et un enterrement.....	233
<i>Chapitre XXV.</i> Soyons sérieux deux minutes	251
<i>Épilogue</i>	269
<i>Journal. Extraits</i>	283

N° d'édition : L.01ELKN000306.N001

Dépôt légal : octobre 2012